



Comment protéger ses marques : dépôt et procédures

Date : Jeudi 25 mai 2023 - 9h30 à 11h30 (heure métropolitaine)

Durée : 2 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 300 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

Introduction

Présentation des principes généraux du droit des marques

- notion centrale de risque de confusion, comparaison des signes, des produits et services
- nature des signes concernés par une opposition (nom, dénomination sociale, nom de domaine, nom, image et renommée d'une collectivité)
- raisons et risques d'une procédure d'opposition

Procédures d'opposition de marque devant l'INPI et devant l'EUIPO (similitudes et différences)

- modalités, recevabilité
- coûts
- déroulement et phases
- recours d'une décision rendue par l'office des marques

OBJECTIFS

- Connaître les principes généraux du droit des marques pour mieux les protéger et les valoriser
- Connaître l'aspect pratique de la procédure d'opposition devant l'INPI et l'EUIPO

PUBLIC CONCERNE

Services juridiques et toute personne non spécialisée en droit des marques.

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANTES



My-Kim Yang-Paya

Avocate associée de SEBAN & ASSOCIES



Lucile Martin

Avocate de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé